



# Fédération des Activités Postales et de Télécommunications CGT

**Syndicat de l'AVEYRON**

**50 Rue Raynal - BP 826 - 12008 RODEZ Cedex**

**Tél : 05 65 68 39 44 – Fax : 05 65 68 75 33 - Courriel : cgt.ptt12@wanadoo.fr**

**Rodez, le 29 mars 2017**

## **VICTOIRE DES POSTIERS DE PONT DE SALARS !**

Dans le contexte de la réorganisation du service de la distribution, le personnel s'est mobilisé pour dénoncer les chiffres retenus par la Poste pour construire leurs futures tournées et porter leurs revendications concernant l'emploi, le refus de la tournée renfort, de la tournée sacoche, .....

**L'accord national n'a effectivement rien amélioré puisque les normes et cadences n'ont pas été négociées contrairement à la demande CGT.**

La CGT a donc déposé un préavis de grève à la demande du personnel, SUD également. FO et CFDT ne l'ont pas fait, pire ils ont négocié dans le dos des agents et concernant la CFDT, leurs représentants sont venus expliquer aux agents qu'ils prenaient des risques s'ils faisaient grève !

### **POUR LA CGT LA MOBILISATION DES PERSONNEL PAIE !**

Lundi matin, à une exception, tous les agents étaient au piquet de grève soutenus par 8 maires des communes desservies et leur député. Le ton était donné !

**Mardi après-midi, le conflit a pris fin.**

#### **Ils ont obtenu :**

- **une réorganisation sans la tournée renfort**, avec un facteur Qualité et un Facteur d'équipe qui resteront dans leurs attributions sans tenir compte de l'accord national qui, aujourd'hui, transforme ses emplois en Facteur Service Expert intervenant sur plusieurs sites ou plusieurs établissements (quid de l'amélioration des conditions de travail !), pas de tournée sacoche,...
- **la révision de leur DHT de 37h04 à 37h30, donc 2 RCY toutes les 5 semaines au lieu de toutes les 6** (lundi et mardi assurés par la sécabilité structurelle et vendredi samedi par des moyens de remplacement sans mise en place de la sécabilité, engagement signé),
- **l'équivalent de 3 positions de travail pour 12 à remplacer, montant à 25% les moyens de remplacement,**
- **un CDI pour un agent en CDD**, au 16.05.17,
- **la mise en place d'une tournée saisonnière pendant un mois** tous les étés, pour soulager les tournées desservant les campings et camps de scouts,
- **le maintien d'un cadre de proximité (RE Responsable d'Equipe selon la nouvelle appellation depuis l'accord) sur site, à temps complet**, la Direction partant à la base sur la dérive de l'accord en proposant un ROP (un cadre qui doit effectuer 50% de distribution, quid de l'amélioration des conditions de travail !)
- **une promotion d'un rouleur 1.2 vers le 1.3 avec la garantie d'intervenir que sur le bureau** (l'accord national prévoyant aussi que pour avoir le 1.3 il doit être fait 20 tournées sur l'établissement et pas sur un site, vous avez dit amélioration ?)

La CGT salue le courage des agents de Pont de Salars qui loin d'être défaitistes (n'en déplaise à certains), ont décidé collectivement de porter leurs revendications face à une Poste qui en demande toujours plus.

**BRAVO A TOUS !  
EN LUTTANT TOUT DEVIENT POSSIBLE**